



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 36128

Texte de la question

M Jean Proriot attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur le calendrier des vacances scolaires. Il lui indique que, depuis de nombreuses années, les familles quittent les lieux de séjour avant la date de la rentrée ; ainsi, les équipements touristiques sont peu utilisés au mois de septembre, ce qui augmente l'encombrement sur les mois de juillet et d'août. Il conviendrait donc que l'amplitude des vacances scolaires soit aussi large que possible afin de parvenir à une utilisation rationnelle des équipements touristiques locaux. En conséquence, il lui demande si des mesures sont à l'étude pour assurer un meilleur étalement de la période des vacances scolaires.

Texte de la réponse

Reponse. - nombre et la diversité des exigences et des intérêts en présence. Le ministre de l'éducation nationale procède à cet effet chaque année à une large consultation de toutes les parties concernées, et s'efforce de prendre en compte les avis exprimés, ses choix étant inspirés par la préoccupation prioritaire d'assurer aux élèves les conditions les plus favorables au succès de leurs études, sans méconnaître pour autant d'autres intérêts légitimes. Pour tenter de définir, pour les années prochaines, les meilleures solutions possibles à ce difficile problème, le ministre de l'éducation nationale a demandé à quatre personnalités d'en reprendre l'étude et de lui soumettre des propositions pour la fin de la présente année scolaire. Les aspects économiques du problème, et spécialement l'étalement des vacances scolaires feront l'objet d'un examen particulièrement attentif dans le cadre de cette étude d'ensemble.

Données clés

Auteur : [M. Proriot Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36128

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 532

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2026